

Rectificatif

## LE MEDECIN REGIONAL RAPPELLE AUX COMITES

### EXAMEN DES ARBITRES DE 35 ANS ET PLUS :

1° UTILISER LE FORMULAIRE DU SITE DE LA LIGUE REGIONALE ( le seul valable ) .

2° FOURNIR **TOUS LES ANS** : FORMULAIRE D'EXAMEN TOUJOURS, 1' ECG DE REPOS ( tracé et copie du compte rendu )  dans le cas d'une pathologie connue et traitée, de facteurs de risque cardio-vasculaire, d'ATCD familiaux .

3° FOURNIR **TOUS LES 3 ANS** : FORMULAIRE D'EXAMEN +ECG D'EFFORT ( copie du compte rendu du cardio )  pour tous les niveaux d'arbitrage ( département, région, national ) .

NB : NE PAS OUBLIER DE MENTIONNER LA DATE DU DERNIER ECG D'EFFORT .

TRANSMETTRE CETTE INFORMATION A LA CDAMC DE CHAQUE DEPARTEMENT

LE DR YVES PERETTI  
Médecin Régional